Opération "éco-défis" avec la Chambre des métiers et de l'artisanat du Tarn

Cadre de restitution : Territoires zéro déchet

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Gaillac Graulhet Agglo
Técou
Bp 80133
http://www.cc-tarndadou.fr/comm-agglo

FORGUE
Marion
Occitanie
marion.forgue@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé ARTISANAT, CAMPAGNE D'INFORMATION,

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

Dans le cadre du programme "territoire zéro déchet zéro gaspillage la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet a créer un partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Tarn. Cette dernière propose un accompagnement spécifique auprès des entreprises artisanales du territoire en vue d'obtenir le label ECO DEFIS. La convention de partenariat a été signée pour 3 ans de 2016 à 2018.

Il s'agit de valoriser les artisans et les commerçants du territoire à réduire leur impact environnemental.

Les entreprises artisanales présentes sur le territoire de la Communauté d'agglomération Gaillac Graulhet, peuvent relever des défis valorisants (3 défis minimum parmi un programme de 28) en matière de :

- Gestion des déchets,
- économies d'énergie,
- réduction du gaspillage de l'eau,
- amélioration des transports et de la conduite,
- utilisation de techniques et de produits bio,
- mise en accessibilité des magasins et ateliers aux personnes handicapées,
- partenariats avec des fournisseurs locaux…

et ainsi s'engager à réaliser des actions concrètes en faveur de l'environnement.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat accompagne les entreprises artisanales, tout d'abord dans le choix des défis puis dans leur mise en œuvre, étape après étape.

En partenariat avec la Communauté d'agglomération Gaillac Graulhet, le comité de labellisation valide les défis une fois les objectifs atteints, et attribut le label « Eco-défis des artisans et commerçants ».

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

Labeliser 45 entreprises d'ici la fin de l'année 2018.

Environnemental:

Accompagner les entreprises artisanales vers une meilleure performance environnementale, mise en place de bonnes pratiques.

Economique:

Valoriser localement les entreprises ayant réalisées des actions concrètes en matière de développement durable appelées défis à travers l'obtention d'un label

Valoriser les entreprises artisanales du territoire et améliorer leur image auprès des usagers.

Sensibiliser le grand public à travers un label reconnu et affiché.

Résultats quantitatifs:

1ère cérémonie de labellisation en juillet 2017 : 8 artisans labellisés

2ème cérémonie de labellisation en décembre 2018 : 8 artisans labellisés

2 comités de labellisation organisés en amont.

Présence des élus pour les cérémonies de labellisation : 10 élus environ/cérémonie.

26 retours de professionnels suite aux 2 routages (coupons-réponse).

Une trentaine de RDV/diagnostics terrain réalisés par la technicienne de la CMA.

5 articles de presse dans la presse locale, articles dans le journal intercommunal et info-lettre éco de l'agglomération.

Résultats qualitatifs :

Bon retours des artisans.

Relais dans la presse locale nombreux.

Valorisation des artisans labellisés.

MISE EN OEUVRE

Planning:

- septembre 2015 : réunion de présentation du programme CMA, élu et référent de la Communauté d'agglomération

- été 2016 : signature de la convention CMA/Communauté d'agglomération

- Septembre : 1er routage auprès des 1200 artisans du territoire

- Automne/hiver 2016 : 1ère visite, diagnostic

- Printemps 2017 : 2ème visite, 1er comité de labellelisation

- 11/07/17 : 1ère cérémonie de labellisation

- septembre 2017 : 2ème routage sur l'ensemble du territoire de l'agglomération

- novembre 2017 : 2ème comité de labelllisation

- décembre 2017 : 2ème cérémonie des labels

2018 : suite des visites, diagnostics

Année principale de réalisation:

2017

Moyens humains :

1 technicienne environnement de la CMA

Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet :

1 animatrice du TZDZG

1 coordinatrice sensibilisation à l'environnement

1 chef du service déchets

1 élus référent déchets

Moyens financiers :

Programme financé entièrement par la CMA du Tarn dans le cadre d'un appel à projet de l'Ademe Occitanie.

Soirée de remise des labels : 150 €/ cérémonie

Moyens techniques :

Outils de communication : kakémonos, affiches, diplômes, stickers,...

Courrier, dépliant et livret envoyé aux artisans du territoire.

Cérémonie de remise des labels à 19h suivie d'un apéritif.

Partenaires moblisés :

Chambre des métiers et de l'artisanat du Tarn.

Service économique de la Communauté d'agglomération.

Pépinières d'entreprises du territoire.

Chambre du commerces et de l'industrie du Tarn (pour information)

Mairies du territoire.

VALORISATION

Facteurs de réussite :

Le programme a été étendu sur l'ensemble du territoire avec un nouveau envoi de courrier/plaquette de sensibilisation aux artisans en septembre 2017.

Le programme peut également être adapté pour les commerçants ressortissant de la CCI.

Difficultés rencontrées :

Partenariat avec la chambre des métiers.

Label proposé à l'ensemble des artisans du territorire quel que soit le domaine d'activité.

Hétérogénéité des artisans labellisés. Reconnaissance des élus locaux.

Programme de labellisation présent sur l'ensemble des communes de la collectivité quelque soit la taille de cette dernière.

Recommandations éventuelles:

Relancer les artisans par téléphone voire par une visite.

S'appuyer sur les relais locaux comme les services économiques, les connaissances des agents CMA et Communauté d'agglomération,...

Proposer une 1ère visite dans un délais court.

Proposer une cérémonie de labellisation en soirée (19h).

Communiquer régulièrement sur l'opération pour valoriser les artisans participants et susciter des nouvelles participations.

Type de programme :
Territoires zéro déchet

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®

Découvrir

Dernière actualisation de la fiche : **octobre 2019**
Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr
Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.